

# MÉMOIRE VIVANTE



## Bulletin de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Trimestriel N° 52 Avril 2007 2,50 €  
 (Ce numéro correspond au dernier numéro de la série de 2006)

### SOMMAIRE

|  |    |                                      |    |
|--|----|--------------------------------------|----|
| Les camps japonais en Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale . . . . . | 1  | Communiqué de la Fondation . . . . . | 10 |
| Concours national de la Résistance et de la Déportation. . . . .             | 9  | Adieu André! . . . . .               | 11 |
| Note de lecture . . . . .  | 10 | Publications . . . . .               | 12 |

**Avis à nos abonnés :** le numéro d'abonné figure sur la bande adresse au dessus du nom du destinataire. Les lettres indiquent le pays de destination, et **les deux chiffres** qui suivent, **la dernière année couverte par l'abonnement** (exemple : FR06 signifie « France », échéance de l'abonnement en cours fin 2006). Merci donc aux abonnés qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir se mettre à jour. Il est expressément demandé de rédiger les chèques à l'ordre de *Fondation pour la Mémoire de la Déportation* et **non pas** de Mémoire Vivante.

## LES CAMPS JAPONAIS EN INDOCHINE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

L'histoire des camps japonais, où des Français furent détenus dans des conditions proches de celles de l'univers concentrationnaire nazi, a été peu étudiée par les historiens et reste assez méconnue. La période couverte est relativement courte puisqu'elle débute avec l'invasion de l'Indochine par les Japonais, au moment du « coup de force » du 9 mars 1945 pour s'achever peu après la capitulation du Japon, le 14 août 1945. Le contexte historique qui entoure cette période est complexe, et quelques questions essentielles restent sans réponse ou polémiques, notamment celle de savoir pourquoi les

Japonais ont envahi l'Indochine, ou celle du rôle joué par l'amiral Decoux, Gouverneur de l'Indochine.

En toile de fond, l'opposition entre vichystes et gaullistes quant à l'attitude à adopter face aux Japonais, le jeu ambigu des Américains, partagés entre le rejet du colonialisme français et la guerre contre le Japon, le développement des mouvements indépendantistes indochinois naissants, dont le Viet Minh d'Hô Chi Minh, qui veut tirer avantage des difficultés de la France, contribuent à la complexité du contexte historique.

Il n'en reste pas moins vrai que, dans ce contexte, des



ÉTABLISSEMENT RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE (DÉCRET DU 17 OCTOBRE 1990)  
 PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
 30, boulevard des Invalides – 75007 Paris – Tél. 01 47 05 81 50 – Télécopie 01 47 05 89 50  
 INTERNET : <http://www.fmd.asso.fr> – Email : [contactfmd@fmd.asso.fr](mailto:contactfmd@fmd.asso.fr)

hommes et des femmes, dont des Français, ont été victimes d'un système concentrationnaire japonais criminel pendant une période de quelques mois, heureusement interrompue par la capitulation du Japon. Ce système a été mis délibérément en œuvre et fait des milliers de victimes, comme le fait ressortir l'étude qui suit. Sa mémoire doit demeurer.

## **L'Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale Contexte historique**

### ***L'amiral Jean Decoux, gouverneur général***

Le 26 juin 1940, au lendemain de la défaite et de l'armistice dicté par l'Allemagne, Darlan, au nom de Pétain, nomme l'amiral Jean Decoux gouverneur général de l'Indochine en remplacement du général Catroux. La cérémonie de passation de pouvoir a lieu le 22 juillet 1940 et, de 1940 à 1944, Decoux applique la politique de Vichy en recourant à la rhétorique classique des pétainistes, qui justifie la collaboration (tant avec l'Allemagne qu'avec le Japon) au nom de la sauvegarde des intérêts français et du maintien de la souveraineté nationale, d'autant que les clauses de l'armistice précisent que la France conserve le contrôle de son empire<sup>1</sup>.

### ***Collaboration militaire et économique avec le Japon***

Le 22 septembre 1940, après quelques tergiversations, Decoux signe avec les Japonais un accord de coopération territoriale et militaire qui, en échange de la reconnaissance de la souveraineté française sur l'Indochine, met à la disposition des Japonais, au nord du fleuve Rouge, trois aérodromes permettant le stationnement de 6 000 hommes. Par ailleurs, l'armée japonaise peut librement traverser le Tonkin, au nord de la presqu'île indochinoise, pour combattre les troupes chinoises du Yunnan. L'accord stipule en outre que, en cas de difficultés face aux Chinois, les Japonais bénéficieraient de l'aide française en vue d'un éventuel embarquement à Haïphong. Toutefois le nombre de soldats japonais en Indochine est théoriquement plafonné à 25 000 hommes.

Le soir même de la signature, par défi ou volonté d'intimidation, sans doute aussi par manque de coordination au sein de l'état-major nippon, l'armée japonaise de Canton attaque les troupes françaises à Langson, à l'extrême Nord du territoire indochinois. Pendant quatre jours, du 23 au 26 septembre 1940, de violents combats opposent soldats japonais et français, causant des pertes et faisant de nombreux blessés et prisonniers. Curieusement, le 26 septembre, sur intervention de l'empereur, les Japonais reculent et font des excuses pour cette « *regrettable erreur* ».

Decoux en profite pour faire une intense propagande et présenter l'affaire comme une grande victoire diplomatique

1. Hitler en effet considérait que le maintien de la souveraineté de la France sur ses colonies permettrait à l'Allemagne une économie de forces et constituait une forme d'assurance contre d'éventuels empiètements britanniques.

lui permettant d'affirmer que « *les Japonais ont besoin de l'administration française* ».

Le 29 juillet 1941, par suite des accords Darlan-Kato, le gouvernement de Vichy, cédant aux exigences japonaises, accepte l'installation de troupes nipponnes en Cochinchine. Ces accords conceptualisent par ailleurs la notion de « *défense commune du territoire indochinois* » qui permet aux Japonais d'exiger de Decoux la sécurité et le ravitaillement de leurs troupes.

Le 5 mai 1942, par le traité de Tokyo, le Japon met fin à plusieurs mois d'incidents et de combats isolés sur terre et sur mer entre la France et la Thaïlande, l'escadre française de l'amiral Berenger ayant même détruit à Koh Chang, dans le golfe de Siam, la flotte thaïlandaise, au cours de la seule bataille navale livrée par la flotte française. En position d'infériorité militaro-politique, l'Indochine française est obligée de céder les provinces de Battambang et de Sisophon, frontalières avec la Thaïlande, et celle de Pak Jay au Laos.

À la suite de l'attaque japonaise sur Pearl Harbor et de l'entrée en guerre des États-Unis, le 8 décembre 1941, Tokyo exige que les pilotes des avions américains abattus lui soient remis. Les autorités françaises du régime de Vichy s'y plieront jusqu'en 1944.

Le gouverneur général donne une dimension nouvelle à sa collaboration militaire avec le Japon à propos de la Nouvelle Calédonie, rattachée à la France libre en septembre 1940. Un accord conclu avec lui autorise en effet le Japon à envoyer en Nouvelle-Calédonie 30 000 travailleurs japonais (c'est-à-dire l'équivalent de la population française déjà sur place), avec encadrement et matériel, pour extraire du nickel destiné à l'industrie nipponne. Decoux envoie un télégramme au ministère des Colonies à Vichy, dans lequel il déclare : « *rétablissement autorité française en Nouvelle-Calédonie serait effectuée par forces françaises seules mais pour lesquelles il sera indispensable de prévoir couverture indirecte de leurs communications avec Indochine par la marine japonaise et, le cas échéant, étant donné incertitude une réaction de l'Australie, appui direct aviation japonaise* ».

Mais l'expédition échoue finalement sans combat, en raison de la supériorité navale de l'Australie dans cette zone.

En même temps que son emprise militaire, Tokyo accentue sa mainmise sur l'économie indochinoise. L'accord du 16 mai 1941 concède au Japon la clause de la nation la plus favorisée, octroyant des concessions minières, agricoles ou hydrauliques à des sociétés franco-japonaises. Parallèlement, la coupure avec la métropole s'accroît à cause du blocus britannique.

Le 12 avril 1942, Decoux fait lire par l'amiral Berenger un ordre de réquisition, au profit de la marine japonaise, des navires marchands français stationnés en Indochine. 100 000 tonneaux sont ainsi mis à la disposition des Japonais ainsi que les équipages correspondants. Les bateaux doivent naviguer sous pavillon japonais mais beaucoup de marins s'y refusent.

Les dirigeants japonais se satisfont des concessions militaires, territoriales et économiques obtenues qui, bien que laissant subsister la domination coloniale française, les déchargent de l'occupation et de l'exploitation d'un vaste territoire. L'administration française gère cette base

arrière, et l'intégration de l'économie indochinoise dans la « sphère de coprosperité asiatique » contribue en réalité à l'effort de guerre contre les Anglo-Américains.

Le régime de Vichy conserve une illusion de souveraineté sur l'Indochine avec sa police et quelque 60 000 soldats.

Dans sa majorité, la colonie française d'Indochine adhère aux valeurs antirépublicaines de l'État français. Pétain y est l'objet d'un véritable culte. Decoux, qui conserve une aversion marquée pour le Front populaire, règle des comptes et procède sans états d'âme à l'épuration demandée par le régime, supprimant les assemblées élues pour les remplacer par des conseils nommés par lui et censurant la presse. Les militaires ou fonctionnaires tentés par la France libre sont exclus de la fonction publique et le plus souvent enfermés, comme Pierre Bouille, l'auteur du *Pont de la rivière Kwai*, qui sera condamné aux travaux forcés. Dans un discours prononcé le 23 janvier 1942, le gouverneur général fustige les ralliés ou sympathisants de la France libre, qualifiés de « quelques individus, presque tous tarés, mus par l'intérêt, l'ambition, la rancune... ennemis de la France... triste légion d'égarés qu'on nomme gaullistes ».

### La Résistance en Indochine

La résistance à Vichy et à la collaboration franco-japonaise s'organise pourtant dès 1940, et met en place les premiers réseaux de Forces françaises libres puis de la France combattante. Huit réseaux sont homologués : Giraud-Lan, Graille, Maupin-Levain, Mingant, Nicilau-Bocquet, Plasson et Tricoire, spécialisés dans le renseignement et l'évasion d'aviateurs alliés, et le réseau Bjering, plus orienté vers l'action militaire. Au total, ces réseaux représentent environ 900 personnes.

Majoritairement militaires, ces résistants sont bientôt rejoints par des civils. Trois sont faits Compagnons de la Libération : le colonel Lecoq, le capitaine de gendarmerie d'Hers et l'ingénieur civil Nicolau. D'autres fuient l'Indochine pour combattre sur d'autres champs de bataille, tels le capitaine de corvette Jubelin, qui participe à la bataille d'Angleterre, le lieutenant Bollot, qui combat à El Alamein, ou le commandant Pouyade, commandant de l'escadrille Normandie-Niémen, tous les trois également Compagnons de la Libération.

Pour l'essentiel, la Résistance se donne comme objectifs de faire du renseignement et de signaler aux Alliés les mouvements des troupes et des escadres navales japonaises. Les Américains, après la guerre, ont d'ailleurs officiellement rendu hommage à l'action de ces résistants.

Le 9 décembre 1941, le Comité national français déclare officiellement la guerre au Japon et appelle l'Indochine à la résistance. Le 8 décembre 1943, le Comité français de libération nationale s'engage à libérer l'Indochine et à y rétablir les droits de la France ainsi que la légalité républicaine.

Le 23 août 1944, le général Mordant est désigné comme chef de la Résistance en Indochine. Peu avant, Decoux, arguant de la rupture des communications avec la métropole, se fait accorder les pleins pouvoirs par Pierre Laval. Au moment de la chute du régime de Vichy et de l'installation à Paris du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), le 30 août 1944, Decoux,

qui ne saisit toujours pas la stratégie du général de Gaulle, envoie à Paris un « télégramme à trois » qu'il cosigne avec l'ambassadeur de France à Tokyo, Cosme, et le général Marjorie, préconisant de « s'abstenir de toute initiative diplomatique ou militaire susceptible de mettre le Japon en méfiance à l'égard de la France ». Cette vision est à l'opposé de celle du général de Gaulle, qui entend au contraire que la France gagne sa place aux côtés des Alliés victorieux en s'engageant résolument dans la guerre, tant en Europe qu'en Asie. Le 29 février 1944, le général de Gaulle écrit à Mordant : « seule notre participation effective et par les armes à la libération de l'Indochine pourra nous rétablir dans la plénitude de nos droits ».

En octobre 1944, Decoux, au cours d'une rencontre avec l'amiral de Langlade, est informé que le général Mordant est désormais considéré comme le véritable chef de l'Indochine, lui-même étant maintenu artificiellement en place, malgré ses compromissions avec Vichy et les Japonais, pour éviter de donner l'éveil à l'ennemi.

### Le « coup de force » du 9 mars 1945

Depuis la fin des années trente, les Français d'Indochine vivent sous la menace d'une invasion, Tokyo projetant d'insérer la colonie française dans la « sphère de coprosperité japonaise » et de favoriser l'accès à l'indépendance du Vietnam, du Laos et du Cambodge.

Toutefois, des désaccords subsistent dans le camp japonais entre le *Sambosho* (état-major de l'armée), qui préconise une invasion pour raisons stratégiques, et le *Gaimusho* (ministère des Affaires étrangères), qui se satisfait d'une Indochine française « neutre ».

Après la chute de Vichy et l'installation de Gouvernement provisoire de la République française à Paris, le Japon prend conscience que l'Indochine désormais lui échappe et passe sous la tutelle d'un gouvernement en guerre avec lui. C'est l'époque aussi où le Japon subit de lourds revers à Iwo Jima, aux Îles Mariannes, à Guam et surtout aux Philippines, avec la chute de Manille le 4 mars 1945, et donc où l'Indochine devient essentielle à son système de communications avec les positions méridionales qu'il tient toujours (Malaisie, Birmanie, Indonésie).

Le 9 mars à 19 heures, à Saïgon, l'ambassadeur japonais présente à Decoux un ultimatum où il est stipulé que, conformément aux accords sur la défense commune et étant donné le risque de débarquement américain, les forces françaises doivent être placées sous commandement nippon. Avant même que n'expire l'ultimatum, l'armée japonaise attaque les troupes françaises partout en Indochine<sup>1</sup>.

Le rapport des forces est inégal avec, d'un côté, 60 000 Japonais bien armés et aguerris, auxquels s'ajoutent 35 000 soldats stationnés aux frontières, et, de l'autre côté, l'armée coloniale française disparatée, sous-équipée et dotée d'armes anciennes, comportant 18 000 métropolitains usés par le climat tropical et 42 000 Indochinois.

Les directives du GPRF, transmises par l'amiral de Langlade, enjoignent de refuser tout ultimatum et de défendre la souveraineté nationale quoi qu'il arrive.

1. Dans la nuit du 9 au 10 mars, 320 bombardiers B29 américains lâchent 2 000 tonnes de bombes sur Tokyo, faisant près de 100 000 victimes civiles.

Decoux est d'avis contraire, estimant que, en opposant une faible résistance, le coup de force sera limité dans le temps et les pertes réduites. Il pense ainsi préserver un reste de souveraineté sur le territoire, argumentant que le Japon, dans la difficile situation militaire où il est, a besoin de l'administration française. Il tarde à donner l'alerte, tandis que le général Ayme, qui succède à Mordant, interdit à la division du Tonkin du général Sabattier de mobiliser ses forces et de faire exécuter le mouvement (prévu par les plans) de la brigade du général Alessandri vers la haute région. Sabattier passe outre et ordonne à Alessandri de faire mouvement, tandis que lui-même gagne son PC en brousse. Les deux généraux tentent d'organiser la lutte, mais Alessandri doit se résoudre à gagner la Chine en parcourant près de 1 000 km à travers la jungle avec ses hommes, pour échapper à la captivité. Les militaires français désireux de continuer la lutte n'ont trouvé d'aide ni du côté chinois, ni du côté américain, en raison de l'hostilité de ces deux pays à la présence et au colonialisme français en Indochine.

La résistance militaire française, après des actions souvent héroïques mais dépourvues de coordination, où chaque poste, chaque garnison se bat dans son coin, finit par cesser. Les pertes se chiffrent à quelque 2 500 morts, le plus souvent massacrés ou décapités. Civils et militaires survivants sont envoyés en captivité.

## Les camps japonais

### Le sort des Français après le coup de force

À l'issue de quarante-huit heures de combat ou de massacre (tradition de l'armée japonaise), près de 37 000 Français sont faits prisonniers.

- 22 000 civils, hommes, femmes et enfants sont parqués en résidence surveillée dans des mini-ghettos (quartiers, immeubles) des villes de Hanoï, Haïphong, Nam Dinh, Vinh, Hué, Nha Trang, Dalat, Saïgon et Phnom Penh.

- 7 000 militaires et 2 000 civils (policiers, fonctionnaires...) sont internés dans des camps disciplinaires, soumis à des conditions de vie très dures et où toutes sortes d'atrocités sont tolérées.

- 5 000 militaires et 900 civils, dont la résistance au « coup de force » a été remarquable, sont envoyés dans des lieux de déportation.

### Lieux et camps de déportation

Les lieux de déportation officiellement reconnus par la France en 1951 et ouvrant droit au titre de déportés après guerre sont :

- les cellules de l'immeuble Shell à Hanoï,
- les cellules de la Sûreté et de la Maison centrale à Hanoï,
- les cellules de la Sûreté de l'école Henri Rivière et de la prison civile de Haïphong
- la prison municipale de Nam Dinh,
- la prison civile de Saïgon,
- les cellules de la chambre de commerce de Saïgon,
- les cellules de la Sûreté de Vinh,
- les cellules de la gendarmerie japonaise, de la Sûreté et du commissariat central de Phnom Penh.



À partir du 21 juin, les Japonais constituent de véritables camps de concentration, beaucoup plus vastes :

- le camp de Pakson,
- les camps de travaux forcés répartis le long de la route en construction de Hoa Binh.

Ces camps reçoivent des prisonniers tirés de camps disciplinaires et non de lieux de déportation. L'objectif final paraît bien être leur élimination, puisque la ration alimentaire laisse une chance de survie de l'ordre d'un mois. Le bilan reste cependant limité, du fait de la capitulation rapide du Japon, le 14 août 1945. Il se solde quand même par 1 500 morts ou disparus, mais aurait pu être beaucoup plus lourd.

Tous les camps sont sous l'autorité de la *Kempetaï*. Dans le Japon en guerre, la *Kempetaï*, composée d'unités spécialisées de police militaire, dispose d'un statut privilégié, comme la SS allemande, à cette différence qu'elle relève du commandement militaire et, à ce titre, dépend directement de l'empereur. Pour autant, les sévices, les mauvais traitements, les assassinats y sont monnaie courante. Les résistants l'ont surnommée la « Gestapo-Jap », dans la mesure où ses méthodes d'interrogatoire, recourant systématiquement à la torture, sont en tous points comparables à celles de la Gestapo. Elle détient en outre plus de pouvoir sur l'armée japonaise que la SS n'en a sur la Wehrmacht.

Les membres de la *Kempetaï* d'Indochine, accusés de crimes de guerre, comparaitront, après la guerre, devant le



tribunal militaire international siégeant à Saïgon, par délégation du tribunal militaire allié de Tokyo, qui juge les principaux dirigeants japonais. Le 13 février 1947, le tribunal de Saïgon condamne treize officiers et sous-officiers à mort et vingt-sept sous-officiers et soldats à la réclusion à perpétuité, pour les actes commis dans les camps, de mars à août 1945.

Les cages de bambou de la *Kempetaï*, que l'on retrouve dans quasiment tous les lieux de détention, ont marqué l'imaginaire des déportés français. L'administrateur des services civils Grange les décrit ainsi devant le tribunal de Saïgon : « *Pièce carrée, couverte d'un plancher en bois. Dimension approximative : 4 m sur 4,50 m. Obturée sur trois faces, la quatrième face obturée jusqu'à mi-hauteur à partir du plafond. Du milieu jusqu'au bas, des barreaux en bois de 10 cm x 10 cm, séparés par un intervalle de 3 cm.*

*La gendarmerie comportait six cellules, disposées les unes à côté des autres, et devant lesquelles courait une véranda, utilisée pour les sentinelles. Trois soupiraux apportaient une faible lumière naturelle, mais jamais un rayon de soleil n'a éclairé la cage où j'ai séjourné.*

*L'arrivée dans une cage produit une impression de malaise pour ne pas dire d'horreur. Les murs sont recouverts de bavures, de taches d'excréments. Dans un angle de la pièce, une tinette en bois cerclée, munie d'un couvercle. Sur le parquet sont disposées quelques nattes en jonc déchirées et malpropres. Cancrelats et parasites circulent sous et sur les planches sans que jamais la moindre mesure de désinfection soit prise. Sur ces nattes sont accroupis, les jambes croisées, une dizaine de prisonniers hirsutes, blafards, amaigris, silencieux et immobiles, dont le regard lourd de souffrance et*

*de misère enveloppe l'inconnu qui va partager leur sort d'un éclair de sympathie et de curiosité.*

Pendant la journée, les prisonniers doivent rester assis et immobiles, sous peine de bastonnade. Le soir, ils sont astreints à lire collectivement le règlement, au cours de ce qu'ils appellent « la prière du soir » (voir document ci-après). Il leur est interdit de prendre des douches ou de se laver : jamais d'eau pour l'hygiène corporelle ou buccale, ni savon, ni brosse à dents, ni rasoirs, pas de cuillère, pas de fourchette, pas de coupe de cheveux.

L'alimentation consiste en trois repas par jour, qui comprennent chacun une boule de riz accompagnée d'une soupe liquide à base de crevettes séchées et de légumes. Un litre de soupe pour dix à douze personnes. Trois ou quatre fois par jour, les gardiens servent une sorte de décoction de thé, insuffisante pour étancher la soif sous ce





climat, et les détenus se souviennent tous d'avoir souffert de la soif. Jamais aucune cruche d'eau n'a été apportée dans les cellules.

Aucune surveillance médicale n'est assurée, et les détenus malades doivent essayer de faire « acheter » leurs gardiens de l'extérieur par les familles ou amis, lorsqu'il y en a, pour avoir quelque chance d'être soignés.

Le régime n'est pas le même partout. Par exemple, le traitement que réserve la *Kempetaï* dans l'immeuble de la Shell, où sont envoyés des hommes soupçonnés de résistance, est nettement plus dur que dans celui de la Sûreté d'Hanoï, où sont envoyés des policiers français arrêtés en raison de leur fonction. Joseph Poggiale, qui faisait partie du groupe action de résistance *Bjering*, se souvient : « Nos cages étaient installées dans les sous-sols de l'immeuble de la Shell... Le soir, nous ne pouvions pas nous allonger pour dormir, en raison du peu d'espace disponible et, pendant notre sommeil, nous étions gênés par l'éclairage permanent d'une forte ampoule électrique... Je reçus un coup de crosse pour avoir parlé... Ce n'est que cinq à six jours après mon arrestation que je subis mon premier interrogatoire, conduit par deux militaires japonais aidés d'un interprète indochinois. Les questions étaient très précises : "Faites-vous de la résistance ?" etc. Chaque question était ponctuée de matraquage ou de bastonnade, retour à la cage. Fin juillet, quelques résistants, dont j'étais, furent sommairement examinés et pesés : je pesais 45 kg pour 1,75 m. Nous devons être acheminés vers les camps de la route de Hoa Binh, ce dont nous fûmes sauvés par suite des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki. »

### **Les camps de Hoa-Binh (21 juin 1945-15 août 1945)**

Hoa-Binh est situé dans le nord de l'Indochine, à 60 km d'Hanoï. Les Japonais y organisent plusieurs camps de travaux forcés. Les prisonniers de guerre, soldats, officiers et civils mêlés, sont contraints au travail et doivent creuser des tranchées, percer des tunnels et construire des abris profonds. Ils travaillent également à la construction de routes et de ponts. Le résistant Joseph Autenzio se souvient : « Notre premier travail en arrivant au camp de Hoa-Binh fut de creuser des fosses. Dans mon souvenir, elles faisaient de 6 à 7 m de long, 4 m de largeur et 2 m de profondeur. Nous avons compris que nous avions creusé nos charniers. Quelque chose a dû se passer qui a retardé notre exécution, mais il y avait déjà beaucoup de décès provoqués par la dysenterie. Puis le travail s'est organisé, excessivement pénible : transport de troncs d'arbres de 6 à 7 m de long, tandis que nos pieds s'enfonçaient dans la boue. Et toujours des coups, même sans raisons. » Les prisonniers sont répartis en « triades », groupes de trois prisonniers. Si l'un s'échappe, les deux autres sont fusillés ou décapités.

Les conditions de détention sont très éprouvantes. La nourriture est insuffisante pour un travail douze heures par jour. Le manque d'hygiène, l'humidité, les moustiques, l'absence de soins entraînent la mort de 98 détenus en 55 jours au camp principal sur un total d'environ 1 800 hommes. Au moment de la capitulation japonaise, la plupart des déportés sont à bout de forces.

Au « camp des Calcaires », on dénombre 120 morts pour 700 détenus. Leur travail consiste à creuser des tunnels dans les collines environnantes. Il leur faut monter de lourds madriers sur leurs épaules nues, par équipes de deux. Le médecin-général Laurent Porte témoigne de ce camp en ces termes : « Les paillotes n'étaient pas munies de moustiquaires ni d'eau potable. Nous buvions l'eau boueuse du ruisseau qui passait au bas du camp sans pouvoir la traiter ni la faire bouillir. Les cuisines consistaient en trois gros chaudrons que les gardiens avaient interdit de recouvrir d'un toit. Ainsi, les jours de pluie, il était impossible de faire cuire notre seule et maigre nourriture, le riz, qui était distribué cru, et nous étions contraints, affamés, de continuer le travail. À ce régime, nous étions tous terrassés par le paludisme et la dysenterie. »

L'objectif est de faire périr les prisonniers français d'épuisement par le travail, les privations, le manque de soins, la maladie. Toujours selon ce médecin-général : « Les brutes japonaises s'acharnaient avec leurs bambous sur les malades qui ne pouvaient plus avancer. La plupart mouraient en chemin. Quand l'accès à l'infirmerie était autorisé, c'était pour y mourir. »

### **Le camp de Pakson**

Le camp de Pakson est situé au centre de l'Indochine, près du petit village laotien de Pakson, à 1 400 m d'altitude. Il est divisé en deux parties, camp n° 1 et camp n° 2. Ouverts fin juin 1945, ces deux camps reçoivent 600 civils et militaires, considérés comme les plus hostiles aux Japonais. Ils proviennent des camps disciplinaires. Les conditions de détention sont en tous points comparables à celles évoquées précédemment. L'objectif semble y être également d'éliminer les Français.

Dans son journal, tenu clandestinement depuis le « coup

de force » jusqu'à la libération, le 20 août, et publié dans son roman *Dix mille soleils sur Angkor*<sup>1</sup>, Marcel Simon, fonctionnaire et membre de la Résistance (réseau Mangin), écrit à son arrivée à Pakson, le 5 juillet 1945 : « *Après vingt-et-un jours de tribulations, nous sommes tous hâves, hirsutes, sales, à demi déguenillés. Dans l'immédiat, un bat-flanc collectif fait office de lit. Collés les uns contre les autres, nous dormons à trente sur ces planches. Le riz gluant compose le menu journalier. Ici, même plus de robinet où essayer de se laver* ». Le 15 juillet, il poursuit : « *A Pakson, le travail consiste, répartis en quatre groupes, à construire une route et un pont enjambant le torrent, en contrebas, sous la direction de contremaîtres civils japonais. Le travail est très dur, surtout pour les déportés les plus âgés... Midi et soir, le menu se compose de deux quarts de riz et d'une minuscule portion de lard, plus un demi-quart de bouillon maigre où nagent des morceaux de patates douces ou de concombres : un menu pour travailleurs de forces ?* »

### **Camps japonais pour prisonniers de guerre dans le reste de l'Asie**

Les six premiers mois de guerre se soldent par plus de 200 000 prisonniers de guerre britanniques, hollandais, indiens, australiens et près de 33 000 américains. La détention par les Japonais de ces prisonniers est marquée par une forte mortalité et s'apparente plus à celle des camps de concentration qu'à celle des Stalags ou Oflag allemands.

Dès les premières victoires, les Japonais se livrent à des massacres et exactions, selon la coutume de la guerre et la loi du vainqueur. A l'hôpital militaire britannique Alexandra de Singapour, 230 malades, infirmières et médecins sont massacrés sans raisons particulières. De tels massacres posent de façon générale le problème du décompte des morts dans les camps, la distinction étant souvent impossible entre morts immédiatement après la fin des combats, pendant le transfert en camp, ou en cours de détention. La défaite américaine de Bataan aux Philippines, le 8 avril 1942, est suivie d'une hécatombe provoquée par ce qu'on a appelé « la Marche de la mort de Bataan » au cours de laquelle 11 000 soldats américains et les 62 000 volontaires philippins sont contraints à une marche de sept jours, dans la chaleur tropicale, sans eau ni nourriture : 1 200 Américains et 16 000 Philippins meurent et sont abandonnés en cours de route. Les quelque 55 000 survivants sont embarqués ensuite dans des wagons de marchandises entièrement clos vers le camp O'Donnell. Plusieurs milliers d'entre eux périssent à leur tour de chaleur et de soif pendant le voyage. Au camp O'Donnell, sous-alimentation, manque d'hygiène, de soins et conditions générales de vie entraînent de nouveau de fortes pertes. Entre le 18 avril et le 31 décembre 1942, elles sont estimées à près de 30 000 victimes, pour la plus grande part philippines.

Des taux de pertes similaires sont constatés au camp de Keithley, aux Philippines ou à la prison Bilibid de Manille.

Les camps de prisonniers se multiplient sur l'île de Java et à Madura (on en comptera cent quatre). A Bornéo, les conditions de détention sont effroyables. Une « marche de

la mort », entreprise pour transférer 2 000 prisonniers de guerre britanniques et australiens entre les camps de Sandakan et de Ranau, ne laisse que 6 survivants !

Ailleurs, sur les quelque 7 000 prisonniers britanniques et australiens chargés de la construction de la voie ferrée Birmanie-Siam, plus de 3 000 périssent en douze mois.

Le tableau suivant, tiré de l'ouvrage de John R. Pritchard *Les camps japonais*, donne une idée du taux de perte global dans la période :

| Nationalité               | Nombre de prisonniers | Nombre de morts | Taux de mortalité |
|---------------------------|-----------------------|-----------------|-------------------|
| Américains                | 33 587                | 12 526          | 37,3 %            |
| Hollandais                | 62 000                | 37 000          | 51,4 %            |
| Britanniques et Irlandais | 50 016                | 12 433          | 24,9 %            |
| Australiens               | 21 726                | 7 412           | 34 %              |
| Canadiens                 | 1 691                 | 273             | 16 %              |

### **Les camps de détention pour civils**

Selon que l'on inclut ou non les civils indo-hollandais, entre 132 000 et 185 000 civils de vingt-trois nationalités différentes sont emprisonnés par les Japonais pendant la guerre. Le nombre de victimes est difficile à recenser avec exactitude, les archives japonaises étant peu fiables. De plus, de nombreux camps sont informels, circonstanciels et mal répertoriés. Le Comité international de la Croix-Rouge, même s'il n'avait pas toujours la possibilité de les visiter, en a recensé vingt-trois.

Le tableau suivant, tiré du même ouvrage, donne une vision des pertes dans les camps pour civils, dont on peut constater qu'elles sont moins sévères que dans les camps de prisonniers de guerre.

| Nationalité  | Nombre de prisonniers | Nombre de morts en captivité | Taux de mortalité |
|--------------|-----------------------|------------------------------|-------------------|
| Hollandais   | 80 000                | 10 500                       | 13 %              |
| Britanniques | 20 000                | 1 000                        | 5 %               |
| Américains   | 13 996                | 1 536                        | 11 %              |

### **Crimes commis par le Japon**

Qu'ils soient civils ou militaires, les Français prisonniers des camps disciplinaires ou des lieux et camps de déportation ont le sentiment que l'objectif de leur incarcération est de les éliminer. Les crimes commis par l'armée japonaise sont perpétrés durant les quarante-huit heures qui suivent le « coup de force », période pendant laquelle les prisonniers, militaires et civils, sont livrés à la soldatesque. Aucun document d'histoire ne relate ces massacres : des centaines de femmes, d'hommes, parfois des enfants, militaires et civils confondus, ont été abattus ou achevés à la baïonnette par l'armée japonaise. Pour approfondir cette question, il faut étudier les procès de Tokyo et de Saïgon et lire les mémoires et témoignages des survivants.

René Combes, membre de la Résistance travaillant à la Sûreté fédérale, est incarcéré à Haïphong, grand port du

1. Éditions Le Losange, Nice.

nord de l'Indochine. Il raconte : « *A la Chartered Bank (lieu de détention), il ne restait plus qu'une poignée de Français et quelques Chinois soumis à la torture de chiens dressés à cet effet. Les Français étaient l'objet de sévices plus classiques : coups de matraque ou de fourreau de sabre, magnéto électrique et supplice de l'eau par immersion dans un bassin lavoir... (Les prisonniers sont entassés dans les cages)... Du 9 mars au 9 juin 1945, ces prisonniers n'ont pas vu le soleil. La plupart des interrogatoires se faisaient la nuit pour rendre l'ambiance plus sinistre car les cris des torturés parvenaient jusqu'aux cellules.* »

Joseph Poggiale se souvient aussi : « *Un soir, un garde japonais pénétra dans la cellule et fit descendre du bat-flanc une dizaine de nos compagnons choisis au hasard. Puis il procéda à un matraquage d'une sauvagerie inouïe, sans interrogatoire, tout simplement pour le plaisir.* »

Marcel Simon écrit dans son journal, le 26 mai : « *La journée était meublée d'interrogatoires, avec hurlements des gardiens assénant des coups de bâton et des décharges de magnéto sur toutes les parties du corps, supplice du bassin plein d'eau jusqu'à l'étouffement, ou celui de la poutre à laquelle, par les poignets, les prisonniers étaient suspendus pendant des heures.*

Au tribunal allié de Saïgon, le Français Félix Chieu témoigne du calvaire de son camarade Gontran, soupçonné de vouloir s'évader du camp de Hoa Binh en juillet 1945 : « *Les Japonais attachent solidement le prisonnier par les pieds et le hissent à la branche d'un arbre devant le poste de police. Horrible supplice. Le corps balance dans le vide, pieds en l'air, mains liées, la tête rasant le sol. Ensuite, ils le détachent et le laissent évanouis au pied de l'arbre. Surpris par son réveil, les "Japs" se précipitent sur lui et l'assomment à coups de poing et de bâton... Ils le déshabillent complètement ensuite et l'obligent à s'asseoir sur des planches chauffées au soleil de midi, tête nue... Durant de longues heures, Gontran sera ainsi torturé, pendant que, tout près de lui, les Japonais font creuser une fosse par les malades du camp... Gontran est alors conduit au bord de la fosse creusée au pied d'un grand arbre. On le force à s'agenouiller et à baisser la tête... Soudain, un éclair d'acier : le sabre s'est levé et retombe sur l'épaule de la victime. Un deuxième coup et la tête tranchée roule dans la fosse... Le bourreau remet le sabre au chef.* »

### **Un commando d'enfants**

Philippe Picheral a 9 ans à Saïgon lors du « coup de force ». Les Japonais regroupent 150 à 200 enfants et adolescents de 9 à 16 ans qui, pour différentes raisons, se trouvent séparés de leurs parents et décident de les envoyer à pied à 350 km au nord de Saïgon. Voici son témoignage : « *Au petit matin, brutalement réveillée et remise sur pied, notre colonne commença sa marche. Ce n'était pas une simple marche mais une sorte de course commando : une heure de marche, une demi-heure de course. (Les sentinelles tirent des coups de feu et font croire aux jeunes que le dernier de la colonne est régulièrement tué) Dès le départ de l'après-midi, chacun entendait dépasser le précédent, l'allure fut si vive que les sentinelles, d'abord surprises, éclatèrent de rire à gorge déployée devant le spectacle, pourtant navrant, de ces gosses éperdus de panique courant à perdre haleine pour ne pas mourir... La fatigue, la faim et surtout la soif nous terrassèrent ; aussi, titubants, nous avons adopté une marche*

*de somnambules... En huit jours, notre colonne arriva au nord de Dalat, après plus de 350 km parcourus avec un bol de riz et quelques petits poissons séchés ou quelques légumes par jour. Arrivés dans une vaste clairière, sur une colline au milieu des arbres des hauts plateaux, notre premier travail fut de clôturer avec des fils de fer barbelés un carré d'environ 300 m... Nous, les dangereux prisonniers, étions rassemblés par groupes de vingt sous des sortes de huttes aux parois légères et aux toits troués faits de fines lamelles entrelacées de roseaux fendus dans la longueur.* »

Dans la journée, les jeunes prisonniers sont astreints à des corvées dans le camp. Ils sont ramenés à Saïgon au moment de la capitulation japonaise pour être remis aux autorités françaises.

Il faut faire observer en outre que l'incrimination de crimes contre l'humanité n'a pas été évoquée au procès de Tokyo, en dépit des massacres gratuits de populations civiles. Seule l'incrimination de crimes de guerre a été retenue. Le recours à l'arme atomique et ses dégâts collatéraux sur des populations civiles par les États-Unis n'y sont sans doute pas étrangers.

## **La fin de la guerre et la libération**

Dès l'annonce de la capitulation japonaise, le 14 août 1945, les conditions se sont assouplies pour les prisonniers. Pourtant, selon les camps, il se passe encore plusieurs jours avant que la libération des détenus devienne effective. Ainsi, dans son journal, Marcel Simon écrit, en date du 19 août, soit cinq jours après la capitulation : « *Au réveil : privés de jus, c'est la grève ! Midi : le chauffeur français qui vient de conduire au camp un officier japonais annonce que la guerre est finie. L'officier fait un discours aux gardiens. On reconnaît les mots America et Nippon. Malgré une modification sensible du comportement des Japs, les corvées continuent.*

Ce n'est que le lendemain, 20 août, que les Japonais procèdent à la libération complète des détenus. Le 24 août commence l'évacuation du camp de Pakson. Pourtant, René Combes et les prisonniers de l'école Henri Rivière d'Haïphong ne sont libérés que le 28 septembre 1945 !

Le jour même de l'annonce de la capitulation japonaise, le Viet Minh proclame le début de l'insurrection vietnamienne. Le 2 septembre 1945, jour de la signature de la capitulation du Japon à bord du cuirassé américain *Missouri*, Hô Chi Minh proclame l'indépendance du Vietnam. Le général Leclerc, placé à la tête d'un corps expéditionnaire chargé de rétablir la souveraineté française, et l'amiral d'Argenlieu, nommé haut-commissaire le 17 août, sont alors envoyés en Indochine par le gouvernement français (ils n'arrivent respectivement que les 5 et 31 octobre).

Cette accélération de l'histoire en Indochine explique la relative indifférence qui a entouré la libération puis le retour des prisonniers et qu'il ait fallu attendre le 22 janvier 1951 pour que le gouvernement français reconnaisse enfin officiellement les camps japonais comme lieux et camps de concentration et accorde à ceux et celles qui y furent détenus le statut et le titre de déportés.

Dossier réalisé par Pierre Jautée



## Document

### La « prière du soir » des prisonniers de la Kempetaï

Tous les soirs, avant de se coucher en chien de fusil et lumière allumée, les prisonniers, dans chaque cage, devaient psalmodier la consigne « Aux prisonniers ! » surnommée la « prière du soir » :

- **Se corriger en vue de devenir meilleur.**
- **Être correct envers la sentinelle et lui obéir.**
- **Ne pas dormir ou se coucher dans la journée.**
- **Ne pas parler à haute voix ni chanter.**
- **Bien nettoyer la salle.**
- **Prévenir immédiatement la sentinelle au cas où il y a un malade.**
- **Communiquer sur l'heure même à la sentinelle s'il y avait un suicidé ou un évadé.**
- **En présence de quelque mauvaise conjoncture, bien exécuter l'ordre de la garde pour éviter tout danger et revenir à sa place dans les vingt-quatre heures.**

## Sources documentaires et bibliographiques

- Travaux de recherche de la Fédération des Réseaux de la Résistance en Indo-Chine FFL-FFC 1940-1945 (FRRIC) effectués par René Poujade.
- Turpin, Frédéric, *Les gaullistes et l'Indochine*, Fondation Charles de Gaulle, Paris.
- Actes du colloque de février 1981, *De Gaulle et l'Indochine, 1940-1946*, Éd. Plon, 1981.
- Brocheux, Pierre et Hemery, Daniel, *Indochine, la colonisation ambiguë*, Éd. La Découverte, 2004.
- Pritchard, John R., *Les camps japonais*, Éd. Complexe, Paris.
- Deroo, Éric et Vallaud, Pierre, *Indochine française, 1856-1956, guerre, mythes et passions*, Éd. Perrin, Paris, 2003.
- Dalloz, Jacques, *La guerre d'Indochine, 1945-1954*, Éd. Points histoire, Paris, 1987.
- Valette, Jacques, *Indochine 1940-1945, Français contre Japonais*, Éd. Sedes, 1993.
- Sous la direction de Paul Isoart, *L'Indochine française, 1940-1945*, PUF, 1981.

## Concours national de la Résistance et de la Déportation Ciné-Histoire

### Rendez-vous à l'hôtel de ville de Paris

L'association « Ciné-Histoire », présidée par Mme Nicole Dorra, a organisé des rencontres très réussies à l'hôtel de ville de Paris, avec le soutien de la Mairie.

À l'issue d'une présentation tout à fait remarquable de séquences de films (fictions ou documentaires) soigneusement sélectionnés par elle, Mme Nicole Dorra a animé des échanges entre témoins, historiens et élèves, autour du thème de l'année « le travail dans l'univers concentrationnaire nazi ».

À l'issue de la séance « Ciné-Histoire » a offert un déjeuner dans les salons de l'hôtel de ville aux élèves préparant le concours national, pour leur permettre de poursuivre et d'approfondir leurs échanges avec les témoins.

Sur les photos jointes, on aperçoit Bernard d'Astorg (ancien déporté à Buchenwald, puis Dora) à une table et Guy Ducoloné (ancien déporté à Buchenwald) à l'autre table, tous les deux en discussion avec leurs interlocuteurs.

La valeur pédagogique de ces rencontres s'est pleinement confirmée. La Fondation encourage et soutient cette initiative, à laquelle elle participera désormais, dans son champ propre de mémoire.



## Note de lecture :

### **Les Bienveillantes, de Jonathan Littell**

J'ai lu avec attention et souvent agacement ce roman dont on parle tant. D'autres que moi se sont déjà exprimés, il ne s'agit donc que d'une contribution au débat.

Le roman de Jonathan Littell est incontestablement une performance de neuf cents pages. Pour autant, ce livre est dangereux à plusieurs égards. Tout d'abord, il mélange la fiction et l'histoire, de sorte que le lecteur non averti est conduit à confondre les deux démarches et à prendre pour argent comptant ce qui n'est en réalité que fruit de l'imagination de l'auteur. D'autant que celui-ci a visiblement fait un travail important de recherche historique pour « paraître dans le vrai ». Premier écueil à éviter s'agissant d'une histoire aussi complexe : distinguer ce qui relève de la fiction et de l'imagination de ce qui est historiquement fondé, car rien dans ce livre n'indique où passe la frontière.

La démarche poursuivie par l'auteur est ambiguë. Ce roman, que l'on serait tenté de comparer à certaines grandes épopées de Jules Verne (on pense à *Michel Strogoff*), consacré à un SS énigmatique dont on ne sait des qualificatifs de « parfait salaud » ou de « héros » vers lequel va la préférence de l'auteur, déroute en effet le lecteur. S'agit-il d'une œuvre purement littéraire ? Le style, souvent grossier, en fait douter... S'agit-il d'une nouvelle approche qui substitue la mémoire des bourreaux à celle des victimes ? On pourrait le penser et s'en alarmer. Par exemple, le discours entre deux nazis, habillé de considération historico-scientifique visant à déterminer si telle peuplade d'Asie a des origines juives suffisamment probantes pour être exterminée ou non, en plein cœur du processus d'extermination engagé, a quelque chose de surréaliste et affiche un cynisme absolu. Il en va de même s'agissant de la relation incestueuse que le personnage entretient avec sa sœur, ou encore de ses penchants homosexuels décrits avec force détails. Le lecteur est entraîné vers le caniveau... À quelle fin ?

Il y a plus grave : on est immergé dans une logique de déterminisme qui fait de l'assassin une victime de l'histoire. Le libre arbitre, propre à la nature humaine, qui a permis la manifestation de toutes les formes de résistance organisée ou spontanée contre le nazisme et ses crimes, est complètement évacué, en tout cas cruellement absent. Le meurtre enfin, de son meilleur camarade à la fin du roman, classe définitivement le personnage central au rang des assassins. Mais, après ce constat tardif, on est bien avancé car, pour finir, après un retour sur le discours introductif, le lecteur prend conscience que cet homme mène une existence bien tranquille dans l'Allemagne d'aujourd'hui, sans le moindre remords puisque c'est l'histoire qui est coupable !

Au bout du compte le lecteur reste sur un malaise et sur le sentiment diffus d'avoir perdu son temps avec un livre qui ne lui apporte pas grand-chose sinon une vue d'un pessimisme désolant sur la nature humaine.

Pour permettre à ceux qui auront eu le courage d'aller au bout de ces neuf cents pages et leur rendre espoir, il est conseillé de lire *Histoire d'un Allemand* de Sebastien Haffner<sup>1</sup>, jeune auditeur de justice allemand qui s'exile en Angleterre par aversion pour le nazisme en 1939. Histoire vraie celle-là, et qui aide à remettre les idées en place. Elle apporte une analyse implacable et lucide du système qui se met en place sous les yeux d'une classe politique dénoncée comme timorée et lâche.

Si la démonstration devait être apportée que des hommes ont su garder les yeux ouverts et leur conscience éveillée face au fléau envahissant du nazisme, c'est bien par la lecture de ce livre qu'on y parvient. Il est à l'opposé de celui de Jonathan Littell.

Yves LESCURE

## Communiqué de la Fondation à propos du *Livre-Mémorial*

La Fondation fait connaître qu'il reste environ une centaine de collections disponibles du *Livre-Mémorial* (quatre tomes) édité en 2004 aux éditions Tirésias. Il est possible d'en faire l'acquisition à tarif réduit (60 € au lieu de 160 €, port compris). Cette acquisition permet en outre d'obtenir gracieusement l'envoi du cédérom de mise à jour 2006, en cours de réalisation.

(commande à **Fondation pour la Mémoire de la Déportation**, 30, boulevard des Invalides 75005 Paris, joindre titre de paiement).

<sup>1</sup> Haffner, Sebastien, *Histoire d'un Allemand*, traduit de l'allemand par Brigitte Hébert, Actes Sud, Arles, 2003.

## ADIEU ANDRÉ!

Écrivain, poète, époux, père et grand-père irremplaçable, ami, mais aussi déporté, camarade et messager des disparus, infatigable passeur de mémoire, plein d'humour, de joie de vivre, fin gourmet, sérieux et grave à certains moments, rieur, enjoué et plaisantin à d'autres, c'est tout cela à la fois André.



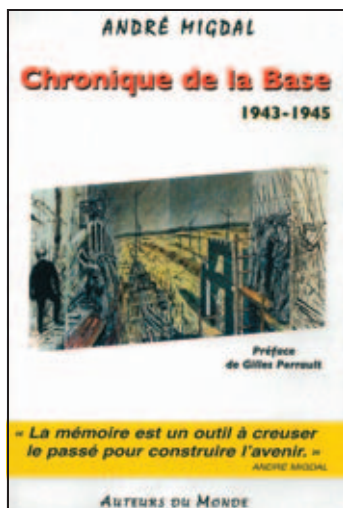
Toujours en déplacement, toujours en éveil, se demandant sans cesse ce qu'il allait pouvoir encore léguer aux générations suivantes.

Arrêté à 16 ans sur dénonciation parce que communiste, il connaît la Santé, Fresnes, puis les camps de Pithiviers, Voves et Compiègne, avant la déportation vers Neuengamme via Buchenwald. Il sort par miracle vivant de la tragédie de la baie de Lübeck (racontée dans son livre *Les Plages de sable rouge*) où, à la suite d'une tragique méprise, le Bomber Command britannique fait attaquer trois navires allemands bourrés de déportés évacués par la SS, provoquant la mort de 7500 détenus à la veille de retrouver la liberté.

Dans la préface du dernier ouvrage d'André Migdal, *Chronique de la base*, écrit pour « redonner vie à ses camarades disparus », Gilles Perrault le considère comme « l'un des plus magnifiques chants d'amour pour l'humanité qui nous ait été donné de lire ». Il écrit plus loin : « André Migdal nous les (ses camarades) livre dans leur simple humanité, avec leurs grandeurs et parfois leurs faiblesses. Osera-t-on avouer qu'on a ri maintes fois en le lisant ? Un rire assurément dénué de tout irrespect, mais qui naît de la verve de l'auteur, de la passion qu'il met à trouver dans les immondices de la déportation la paillette d'or de l'humour, un rire parfois vengeur, ce rire qui est si souvent la dernière arme de l'humain livré à la barbarie. »

*Mémoire Vivante* publiera les chroniques d'André Migdal comme elle s'y était engagée. Elle en a reçu les manuscrits à cette fin.

En hommage à André Migdal, voici son dernier poème.



### *La Mémoire*

*Le fleuve de mes pensées  
Soudain s'est répandu  
Sur l'archet de mon violon.*

*L'orage est né dans le silence  
Aux cris des instruments*

*Le mensonge avait déteint  
Sur les paroles des barbelés  
Toutes voix confondues  
Revue des chambres à gaz  
Crématoires rechliffés.*

*Ces morts devenaient hypothèses  
Mieux ! Ils n'existaient plus  
Malgré le septième jour de repos.*

*Non seulement il fallait revivre  
Mais réécrire la vérité  
Avec le sang de nos mémoires.*

*Ainsi recommenceraient les camps  
Sans chiffre et sans identité  
Ainsi recommencerait le temps  
Où tuer était un métier.*

*Rien ne sert de rugir  
Il faut salir à point  
Juste assez de poison  
Pour oublier les restes de Témoins.*

*Hier se battre était un devoir  
Au nom des libertés  
Aujourd'hui c'est l'histoire  
Qu'il faut accrédiéter.*

*Dites-moi où allaient les wagons  
Remplis de personnages ?  
Allaient-ils sans raison  
Fabriquer des naufrages ?*

*Ma mère fit ce voyage  
Et mon père et mes frères  
Leurs noms sont sur des pages  
Avant de les faire taire.*

*Comment oser prétendre  
Que rien n'est arrivé  
Comment ne pas entendre  
Ceux que l'on a sauvés ?*

*Ma mémoire est fidèle  
À ce que j'ai vécu  
Pas d'oubli aux modèles  
Que la haine a vaincus*

André MIGDAL  
Le 15 décembre 2006

## PUBLICATIONS



**Serge Wolikow, en collaboration avec Jean Vigreux, *Les Combats de la Mémoire: la FNDIRP de 1945 à nos jours*, Le Cherche-Midi, Paris, 2006.**

Deux historiens de talent se sont unis pour rédiger ce livre passionnant sur les combats menés depuis la libération par les déportés, internés et résistants regroupés dans cette grande fédération. Certains moments douloureux de ce combat de mémoire au cours de l'après-guerre sont bien exposés et permettent d'en saisir les vrais enjeux. Surtout, on perçoit au fil des pages le formidable combat des déportés pour la reconnaissance de l'égalité des droits des déportés toutes origines et catégories confondues, ou leur mobilisation extrême lorsque l'essentiel leur paraît menacé, qu'il s'agisse de la paix, de la justice, de la lutte contre le néo-nazisme, de l'intervention armée d'une ou l'autre super puissance dans un pays tiers, ou de la construction européenne.

La Fondation est naturellement évoquée parmi les grandes réalisations et dans l'héritage de la FNDIRP ainsi que le souvenir de ses premiers acteurs, Marie-Claude Vaillant-Couturier et Charles Joineau.

En bref, un bel hommage à cette grande Fédération, issue de l'un des plus grands cataclysmes de l'histoire de l'humanité.

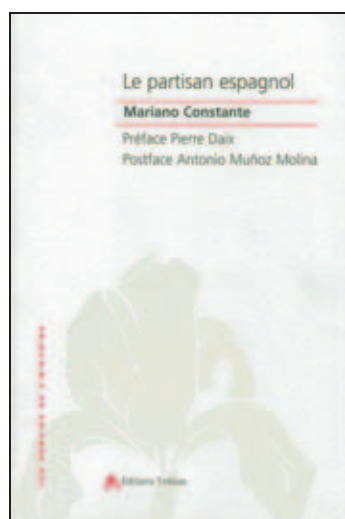
Sur commande : 24 € port compris)

***Les derniers jours de la Déportation*, Collection Résistance Liberté-Mémoire, Le Félin, Paris, 2005, 120 pages.**

Une série de témoignages particulièrement précieux, recueillis par Raphaël Enthoven et François George dans le cadre d'émissions diffusées par France Culture en janvier 2005.

Les témoins : Edouard Axelrad, Odile Benoist-Lucy, André Bessière, Henry Bulawko, Marie José Chombart de Lauwe, Pierre Serge Choumoff, Nicole Clarence, Rosine Crémieux, Guy Ducoloné, Raphaël Esrail, Jacqueline Fleury, Brigitte Friang, Gisèle Guillemot, Nadine Heftler, Stéphane Hessel, Jacqueline Pardon, Elie-Jacques Picard, Pierre Saint-Macary, Pierre Sudreau, Ernest Vinurel. Sans commentaires...

(14,90 €, port non compris)



**Mariano Constante, *Le partisan espagnol*, préface de Pierre Daix, postface de Antonio Muñoz Molina, Tirésias, Paris, 2004, 268 pages.**

Récit-témoignage intense et très enlevé d'un républicain espagnol, engagé tout jeune dans la guerre civile, réfugié en France, prisonnier des Allemands et finalement déporté au camp de Mauthausen. On connaît assez peu en France, ou on n'ose pas trop l'évoquer, le sort de ces combattants espagnols, leurs combats, leurs souffrances, leur rencontre avec notre pays et le tribut qu'ils en ont payé. Passionnant et vite avalé. Seule réserve : ce livre est un témoignage, non un ouvrage historique.

(22 € port compris.)

**Mémoire vivante** - Trimestriel édité par la Fondation Mémoire de la Déportation - A.S.B.L. reconnue d'utilité publique (décret du 17 octobre 1990) Placée sous le haut patronage de M. le Président de la République - SIRET 380 616 433 00021 APE 913E - C.C.P. 19.500 23 W Paris - 30, boulevard des Invalides - 75007 PARIS  
 Tél. : 01 47 05 81 50 - Télécopie : 01 47 05 89 50 - Editions Tirésias - 21, rue Letort - 75018 Paris - © Dessin de Jeanne Puchol - N° 52 - Avril 2007 - Dépôt légal : Avril 2007  
 Directeur de la Publication : Marie-José Chombart de Lauwe - Commission paritaire N° 0708G88240 - ISSN 1253-7535 - Directeur de la Rédaction : François Perrot

## Le Bulletin de la FONDATION pour la MÉMOIRE de la DÉPORTATION



### BULLETIN D'ABONNEMENT « MÉMOIRE VIVANTE »

Si vous souhaitez vous abonner à la revue « MÉMOIRE VIVANTE », nous vous invitons à nous retourner le formulaire au verso (Fondation pour la Mémoire de la Déportation – 30, boulevard des Invalides 75007 PARIS) accompagné d'un chèque bancaire ou postal de 8 euros.

(VOIR AU VERSO)

1<sup>er</sup> abonnement ou  réabonnement si oui, N° d'abonné: \_\_\_\_\_

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

**Prix pour 1 an : 8 euros.**

**Mode de règlement :** Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation  
CCP: 1 950 023 W PARIS

## Dons et legs à la FONDATION pour la MÉMOIRE de la DÉPORTATION



Les dons et legs peuvent recevoir une affectation précise

Si vous voulez apporter votre soutien à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, vous pouvez l'aider par des dons et des legs.

**Les legs** sont exonérés de tout droit de succession et des taxes habituelles.

**Les dons** ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu (50 % de leur montant dans la limite de 6 % du revenu imposable).

Ils font l'objet de l'émission d'un reçu établi par la Fondation.

(VOIR AU VERSO)

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

**Déclare faire :**  un don de \_\_\_\_\_

Autre: \_\_\_\_\_

**Pour (1)      Dotation      Actions**

**Par**       Chèque bancaire       Chèque postal

(1) Rayer la mention inutile.